

LE DEUXIEME ANNEAU OLYMPIQUE OU L'ALLIANCE DES TROIS MERS.(2006)

**Document à l'appui d'un projet d'Appel au Conseil européen par Raymond Van Ermen,
membre du Forum Permanent de la Société Civile.**

*“Il y a encore trop de pays membres qui vivent dans la nostalgie d'une puissance passée.
Certains petits pays aussi sont pétris d'imperium en ce qui concerne leur politique
extérieure.”*

Louis Michel. Commissaire européen, *Le Soir* 2/8/06.

Première partie : RESUME

Avec les événements du Moyen-Orient, la montée des risques liés à l'énergie ou à l'eau, on sent bien que pour ces trois ensembles de questions nous allons vers de grands périls. Cette note développe un chapitre du **Livre “Plan B, changer la gouvernance européenne (1)”** qui propose à l'Europe de créer avec d'autres un “second anneau olympique”. **Cette contribution** s'inscrit donc notamment dans le cadre du débat sur la “capacité d'absorption” lancée par le Conseil européen et la politique de “voisinage”. Elle propose, compte tenu des leçons du conflit entre Israël, le Liban et la Palestine **de mettre en place un cadre multilatéral de développement nouveau**. L'objectif est de démontrer que le moment est venu de proposer une **“solution intégrée et globale”** à trois ensembles d'urgences (i) **trouver une réponse nouvelle** aux questions sur la crise constitutionnelle et l'élargissement de l'Union, (ii) **anticiper sur les défis brûlants** en matière de ressources énergétiques et d'eau, (iii) **inscrire les interventions pour la paix** dans le Moyen-Orient dans un cadre nouveau et global, levier du développement économique et de sécurité pour tous.”

L'Union européenne devrait être co-fondatrice, avec les pays riverains des Mers Méditerranée, Mer Noire et Mer Caspienne qui le souhaitent, d'une **Alliance** inspirée des précédents de la CECA et du processus d'Helsinki. Cette Alliance serait un **“deuxième anneau olympique”** où l'Union européenne “s'entrelace” avec des pays des zones d'influence **russes, turcophones, sunnites et chiïtes, européennes**.

L'Alliance aurait son siège à **Istanbul**, avec une “Haute Commission”, un “Sénat” et un “Conseil des ministres” et, à **Strasbourg**, une “Cour de justice”. Elle disposerait de “médiateurs” en matière de conflits armés, de gestion de l'eau, de droits de la personne et des associations. Elle aurait une force militaire d'intervention et devrait assistance à ses membres. Les frontières de l'Alliance et donc du deuxième anneau feraient entrer le Moyen-Orient, en tout ou en partie, dans l'Alliance. L'Alliance serait en place dès 2010 et serait un “fast track” qui permettrait d'ici 4 ans d'avoir- en place les outils d'une nouvelle dynamique qui porterait sur 4 corbeilles.

Première Corbeille : des politiques de coopération dans les domaines énergétique et de l'eau.

Deuxième Corbeille : Création d'une Région Economique Intégrée “encourageant les pays voisins à s'intégrer progressivement dans le marché unique; un marche pied vers la création d'une REI serait donc l'établissement d'une zone de libre échange pour tous les pays de la REI” (2).

Troisième Corbeille : Les Droits de la Personne.

Quatrième Corbeille : Jeunesse.

Ainsi peut-on – *par un changement systémique et saut qualitatif* – **sortir de l’impasse** dans laquelle semble s’enfoncer l’élargissement de l’Union européenne. On rencontrera aussi les **priorités** en termes de **sécurité**, les **attentes du monde des affaires** et les appels ignorés à la **paix et pour les droits des personnes** de la société civile, on ouvrira une nouvelle voie au dialogue de civilisation et de nouveaux mécanismes pour faire régner la paix, la prospérité économique et le bien-être de tous.

Deuxième partie : EXTRAIT DU « PLAN B »

A. Trois ensembles et un changement systémique.

Nous avons l’habitude de débattre d’une longue liste de questions difficiles que l’UE traiterait une à une. En fait, plusieurs de ces questions peuvent être regroupées en trois ensembles qui portent respectivement

- (i) sur nos relations de voisinage et l’élargissement, la capacité d’absorption,
- (ii) les ressources stratégiques – eau, énergie, matières premières – et les questions de sécurité et d’environnement,
- (iii) nos relations avec le Moyen-Orient.

Pour chacun de ces trois ensembles, **si rien ne change, nous allons à la catastrophe** comme l’a démontré le scénario TINA (voir Plan B) :

implosion de l’Union due à sa politique d’élargissement, double bing-bang lié à une raréfaction des ressources énergétiques en collision avec une nouvelle phase de glaciation due à la fonte des glaces, basculement encore davantage du Moyen-Orient dans l’horreur.

Avec les événements du Moyen-Orient, le sentiment croissant d’un conflit de civilisations, la montée des risques liés à l’énergie ou à l’eau, **on sent bien que pour ces trois ensembles de questions, nous allons vers de grands périls.**

Nous pensons que le moment est venu de faire **un “saut qualitatif”, c’est la raison première de l’Alliance des Trois Mers.** Si l’on traite ces trois ensembles comme un tout cohérent, on crée un changement systémique qui permettrait de trouver une solution “globale” à ces trois ensembles de questions. Evidemment, cela supposera des changements majeurs car le nouvel anneau olympique que constituerait cette Alliance des 3 Mers entraînerait des bouleversements. Dans le deuxième anneau olympique, les puissances obligées de converger sont les zones d’influence **russes, turcophones, sunnites et chiites, européennes.**

Les frontières de l’Alliance et donc du deuxième anneau feraient entrer le Moyen-Orient, en tout ou en partie, dans l’Alliance. **Cela ouvrirait aussi des possibilités économiques formidables et ouvrirait un nouveau chapitre dans les relations entre civilisations.**

Le renforcement de la FINUL pour le Liban Sud incluant plusieurs pays de l’Union européenne nous encourage car c’est un premier pas dans la direction que nous proposons. Le saut qualitatif sera de passer d’un mandat de “maintien de la paix” à une démarche “globale” **liant paix et développement.** Bien plus, les belligérants d’aujourd’hui pourront soit être demain des partenaires dans l’Alliance observant les règles de non belligérance entre membres sous la protection de l’Alliance, soit si un seul des belligérants entre dans l’Alliance, ses frontières deviendront celles de l’Alliance, **stoppant net toute agression contre lui.**

Il est plus que temps que l’Union européenne entreprenne de mener **un saut qualitatif majeur** dans sa politique de voisinage. Dans *PLAN B*, les auteurs ont déjà indiqué combien ce saut qualitatif est nécessaire pour sortir de l’impasse dans laquelle s’enfoncent l’élargissement de l’Union européenne. Il est en effet possible de respecter tout à la fois les engagements en matière de nouvelles

candidatures, de garder les portes de l'Union ouverte, d'accélérer le processus de coopération et d'apaiser les inquiétudes des citoyens.

Comment ? En mettant en oeuvre la stratégie « des anneaux olympiques » ! C'est-à-dire une politique de voisinage qui n'implique plus une Union grandissant comme un empire par cercles concentriques de plus en plus larges ! Mais au contraire qui propose à ses voisins d'instaurer des cercles de coopération sur des défis majeurs, cercles qui – tout comme les cercles olympiques – sont décentrés mais entrelacés et représentent une communauté politique poursuivant ses objectifs spécifiques, disposant de ses propres institutions et engagée à faire progresser les Droits Fondamentaux.

Le premier de ces anneaux olympiques est l'Union européenne elle-même. Cet anneau représente **l'ensemble des Etats européens membres de l'Union**. Il faut maintenant instaurer le **second anneau olympique : l'Alliance des Trois Mers** pour accélérer la coopération avec nos voisins dans un cadre multilatéral d'un nouveau type. L'Alliance des Trois Mers deviendra ainsi une région du monde pilote en termes de mise en oeuvre des droits fondamentaux et du concept de sécurité humaine comme défini par la Commission ad hoc des Nations Unies : *“Assurer la sécurité humaine signifie protéger les libertés vitales - ces libertés élémentaires qui devraient caractériser chaque vie humaine. Cela veut dire protéger les personnes contre les menaces ou les situations les plus critiques et les plus répandues. Cela veut dire élaborer des politiques dans le domaine social, économique, militaire, culturel et dans la gestion de l'environnement qui, prises ensemble, forment les éléments constitutifs de la survie, de la dignité et du bien-être minimum”* (3).

L'Alliance des 3 Mers est un mécanisme qui, à l'exception de la politique de voisinage auquel il se substituerait, ne “remplace” pas les processus engagés en matière d'élargissement et de zone de libre échange. Mais l'Alliance serait en place dès 2010, date de l'entrée en vigueur de la zone de libre échange euroméditerranéenne qui en serait partie intégrante. L'Alliance dès 2010 sera un “fast track” qui permettra d'ici 4 ans d'avoir en place les outils d'une nouvelle dynamique portant sur 4 corbeilles :

Première Corbeille : des politiques de coopération, de paix et de développement dans les domaines énergétique et de l'eau

Deuxième Corbeille : Création d'une Région Economique Intégrée telle que demandée par la European Roundtable of Industrialists. (2)

Troisième Corbeille : Les Droits de la Personne

Quatrième Corbeille : Jeunesse.

B. Réflexions sur l'Union européenne.

Pourquoi une approche nouvelle ?

L'avantage de l'Alliance comme nouvelle “méthode” inspirée des précédents de la CECA et du processus d'Helsinki ne se mesure que **si l'on accepte que les défauts des politiques actuelles puissent être débattus...** Il y a en fait un ensemble de raisons pour lesquelles de larges secteurs de la société civile ne soutiendront pas leurs dirigeants – voire les combattront – s'ils n'innovent pas :

1. La capacité d'absorption de l'Union européenne est déjà dépassée (à tout le moins si on ne veut pas faire le lit de l'extrême droite) et celle de l'Union dans 10 ans ne peut être sérieusement mesurée tant la question est de nature “psychologique”. Le processus d'élargissement est à la fois **trop rapide** par rapport à la psychologie des peuples (4) et **trop lent** par rapport aux urgences pour la paix.

2. **Le processus a en fait commencé à dérailler** avec les conditions dans lesquelles s'est faite l'entrée de Chypre. La situation empirera très vite si les indications concernant **l'emprise mafieuse** en Bulgarie et Roumanie venaient à se confirmer.
3. **Le risque aujourd'hui est double** : revenir sur les engagements pris est une menace pour la paix (notamment dans les Balkans), mais **passer au-dessus des citoyens** renforcera le rejet de l'Union imprégnée d'une dérive dictatoriale (comme le montre les propositions pour que le traité constitutionnel refusé par les citoyens, ne soit pas – une fois remanié – soumis à référendum) et qui là aussi fait le lit de la montée de l'extrême droite.
4. **La politique de voisinage** comme la politique de commerce extérieur avec le Bassin Méditerranéen sont conduites comme les politiques d'un *Empire* qui impose sa loi à ses vassaux. Elles sont basées sur une méthode de négociation bilatérale et non multilatérale.
5. **Ce retour à l'approche bilatérale** s'explique, outre le “plaisir pour certains de l'élite de se penser comme à la tête d'un nouvel empire”, par l'échec de l'approche multilatérale que représente le partenariat euro-méditerranéen, notamment en raison du conflit israélo-palestinien, mais aussi en raison de l'absence d'action sérieuse dans les domaines des droits de la personne.
6. **Le partenariat euro-méditerranéen est un échec** du point de vue des citoyens et le monde des affaires ne doit pas attendre de soutien pour son “grand marché unique” si, parallèlement, on ne progresse pas beaucoup mieux en matière de droits de la personne.
7. **Avec l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne**, celle-ci ne sera plus un “Club Chrétien” mais risque de devenir un “Club Colonial” (5) puisqu'elle accueillera tous les anciens colonisateurs du monde arabe. Il ne faut pas donner au monde arabe le sentiment d'être exclu.
8. **Les relations avec la Russie** sont une question clef. Elle est devenue plus hostile à l'U.E. La perspective d'une adhésion de la Turquie l'inquiète. (6)
9. **Pour sortir de la crise du Proche-Orient**, il faut créer une nouvelle “catharsis”, c'est l'objet des 4 corbeilles de l'Alliance.

Mettre l'accent sur une Alliance des 3 Mers plutôt qu'une politique euroméditerranéenne et construire une politique autour de 4 corbeilles serait prendre en compte des changements majeurs

- **Constater l'échec** de la politique euro-méditerranéenne, notamment empoisonnée par le conflit entre Israël et ses voisins (7).
- **Tenir compte** de l'élargissement du “champ de compétence” de l'Union à la Mer Noire avec l'entrée dans l'Union de la Bulgarie et de la Roumanie.
- **Tenir compte** que le terrain d'action de la Turquie est la partie Est de la Méditerranée, la Mer Caspienne et la Mer Noire.
- **Observer** que les accords entre compagnies du secteur gazier, le Russe Gazprom et l'Algérienne Sonatrach, appellent de façon urgente une nouvelle approche inspirée de la CECA.
- **Ouvrir** un chapitre nouveau dans nos relations avec la Russie, pays eurasiatique qui serait, au sein de l'Alliance des 3 Mers, une “puissance” qui trouverait là une “perspective géostratégique réaliste permettant à la Russie de retrouver un rôle international et les ressources nécessaires pour engager sa modernisation” (6).
- **Noter** que le monde des entreprises, par l'intermédiaire de la ERT, a franchi le pas et elle aussi propose de découpler Union européenne et Grand Marché Intérieur (2).
- **Refuser** que les peuples, les attentes des jeunes, les droits de la personne, en particulier celles des femmes, les droits à la libre association restent les laissés-pour-compte comme c'est encore le cas aujourd'hui avec la politique euro-méditerranéenne.

* ERT : « Table Ronde Européenne » des industriels

Années 1950	Paix Charbon et Acier	Marché Agriculture Améliorer le commerce et les investissements	Développement FEDER	Institutions CECA (1951) Traité de Rome. Communauté européenne
Années 1980 9 novembre 1989.	Panier d'Helsinki OSCE (a) Allemagne unifiée. Fin de la Guerre Froide	Monnaie unique	Infrastructure, technologie, recherche, éducation, environnement, développement régional, immigration, justice & police Acte Unique européen (1987) pour l'établissement d'un marché unique 1992 Augmentation des pouvoirs du Conseil européen, du Parlement européen et de la Cour européenne de Justice Banque Centrale européenne	
Années 1990	Echec en Yougoslavie	Marché unique (1992)	Intégration Critères de Copenhague (démocratie & élargissement) Développement durable	Traité de Maastricht (1991). Pacte de Stabilité et de Croissance de l'Union européenne (1996)

Années 2000	Euro-corps	Euro (2002)	Charte des Droits Fondamentaux Eradication de la pauvreté Commerce libre & équitable	Constitution européenne (2009)
Années 2010	Alliance des Trois Mers pour la Sécurité humaine	Zone de libre échange & Région Economique Intégrée de l'Alliance	Ordre du jour pour la sécurité humaine	Conseil, Sénat, Haute Commission et Cour de Justice de l'Alliance

“l’Europe des Résultats” ? L’Alliance, un “Incubateur” de “succès”.

Si les responsables politiques et le monde des affaires veulent poursuivre leur agenda sans élargir le fossé avec les citoyens, ni transformer l’Union en dictature d’une oligarchie européenne (que les peuples de l’ère de la société de la connaissance et l’Internet ne laisseront de toute façon pas se faire), il faut dans les domaines couverts par les 4 corbeilles proposés plus haut que les “succès” soient convaincants.

L’Alliance sera dès lors, pour les pays qui y participeront, un cadre multilatéral de nature à

- 1. être un cadre** de coopération étroite avec leurs voisins sur la base de “chartes” respectivement pour l’énergie (8), l’eau, le commerce libre et durable, les droits de la personne, les échanges de jeunes,
- 2. apporter des résultats** beaucoup plus évidents dans les domaines des 4 corbeilles,
- 3. permettre aux pays candidats à l’entrée dans l’Union** de se préparer graduellement (comme le propose la ERT) et réussir des “success stories”.

Tous les pays riverains des trois mers auraient vocation à devenir membres de l’Alliance pour autant qu’ils souscrivent aux chartes adoptées en commun et aux mécanismes y liés. La signature et la ratification des chartes seront un préalable nécessaire et contraignant.

L’approfondissement de l’Union.

L’Alliance telle qu’elle est proposée est une Institution, avec son siège, sa “Commission”, son “Conseil”, son “Sénat”, son “Comité des Partenariats Economiques, Culturels et Social” à **Istanbul** (un lieu géostratégique et symbolique majeur appelé à devenir nouveau centre de gravité), sa “Cour de Justice” y compris un Tribunal en Référé à **Strasbourg** au côté de la Cour européenne des Droits de l’Homme.

Les conflits éventuels entre Cours de Justice compétentes (Luxembourg pour l’Union européenne et Strasbourg pour l’Alliance) sont soumis à arbitrage par une chambre conjointe.

Le budget de la politique de voisinage de l’Union est transféré à l’Alliance. Des programmes comme Horizon 2020 pour la dépollution de la Méditerranée sont transférés à l’Alliance.

Cette alliance sera aussi un levier pour un approfondissement de l'Union européenne en ce que **l'Alliance associerait l'Union comme telle (et non ses Etats Membres) avec ses voisins.** L'Union européenne qui siège au nom des Etats Membres de l'Union aura mis en place des mécanismes spéciaux de consultation avec tous les Etats membres (puisque les domaines couverts conduisent à des politiques communes dans le domaine du marché unique, de l'énergie, du commerce extérieur par exemple) et de coopération renforcée (minimum 8) avec les Etats membres de l'Union du pourtour des 3 Mers : **Espagne, France, Italie, Grèce, Slovénie, Chypre, Malte et ceux qui sont appelés à à la rejoindre : Bulgarie, Roumanie, Turquie, Croatie.**

C. Réflexions sur le Deuxième Anneau.

L'expansion du modèle communautaire au-delà des frontières de l'Europe

L'Alliance aura sa propre pérennité et sa propre évolution. Tous les Etats qui y adhéreront et l'Union y adhèrent dans les mêmes conditions. Tous les Etats qui y participent auront des objectifs communs, de paix et de co-développement et auront accès à de nouvelles opportunités économiques, commerciales et financières.

L'Alliance rassemblerait l'Union européenne et (i) des Etats qui n'ont pas vocation à adhérer à l'Union, comme la Russie ou l'Iran, à côté (ii) d'Etats qui ont vocation à y adhérer, comme la Croatie et la Turquie ainsi que (iii) des Etats hors de l'Union qui peuvent souhaiter s'associer à des mécanismes de l'Union – comme le marché unique – sans faire directement partie de l'Union (une situation que l'on connaît d'ores et déjà avec l'association de la **Norvège**, de **l'Islande**, de la **Suisse** notamment).

Pour les Etats candidats à l'entrée dans l'Union, cette Alliance – mise en place dès 2010 alors que tout nouvel élargissement, au delà de la Bulgarie et de la Roumanie, n'aura pas lieu avant 2015/2020 – avec ses institutions, ses résultats, **sera aussi une opportunité pour convaincre du caractère bénéfique de leur entrée dans l'Union ou une opportunité d'explorer une “alternative” à une candidature à l'entrée dans l'Union.** L'Alliance aurait l'immense avantage de permettre d'étendre le modèle communautaire sans devoir trancher maintenant la question des “frontières” et d'éviter qu'un “non” à l'entrée dans l'Union ne tourne au drame.

Ne nous laissez pas seuls, face à face.

“Ne nous laissez pas face à face”. Cet appel d'un sage parmi les diplomates israéliens (9) est la **“sagesse”** quand elle émane du “fort” et le **“cri”** lorsqu'elle émane du faible.

Les forts, ce sont les Israéliens face aux Palestiniens, les Turcs face aux Kurdes, les Russes face à leurs voisins, les représentants de l'Union face aux pays de la politique de voisinage. “Ne nous laissez pas face à face”, c'est aussi le cri du faible dans ces zones de conflits ou ces prisons à ciel ouvert mais aussi des femmes face aux Islamistes, des associations face aux Etats forts.

L'Alliance des Trois Mers doit devenir un “progrès pour l'humanité”.

Elle le peut si elle devient un “espace de médiation”, inspiré de procédures déjà en vigueur comme le contrôle des élections par l'OSCE, disposant de “médiateurs” et le droit pour ceux-ci de recourir à une procédure de recours en justice en référé auprès d'un tribunal de l'Alliance. Ces médiateurs seraient des équipes de l'alliance, la Cour de Justice et ce tribunal des référés serait compétents dans les domaines de

- 1. la gestion** des conflits armés (avec des missions militaires)
- le 2. contrôle** des élections
- le 3. contrôle** des enquêtes publiques
- le respect 4.** des droits de la personne
- la gestion 5.** des ressources rares comme l'eau.

Le souci de ne pas “laisser face à face” sera, avec le co-développement, un des deux axes majeurs de chaque corbeille. Il faudra de nouveaux “outils” comme **la fonction de médiateur** et **un système de tribunal en référé**. Utopique ? Les ONG et les juristes ont bien réussi à mettre en forme la “**compétence universelle**” qui s’étend dans le monde. Nous devrions rassembler des ONG et des juristes aussi innovateurs pour en discuter.

Le rôle des médiateurs sera aussi vital pour faire reconnaître, mettre en oeuvre et faire progresser les droits de la personne et des associations. L’échec du partenariat euroméditerranéen est de ce point de vue un enseignement. Il faut que la société civile ne soit pas “l’oubliée”, le cadet des soucis. Il faut que les personnes qui souffrent de non respect des droits de la personne ne soient elles aussi plus laissées “seules, face-à-face” avec un Etat fort. Il en va de même des associations qui, dans certains pays, sont constamment mis en danger par le pouvoir.

L’entrée dans l’Alliance ne serait pas “automatique” pour tous les Etats riverains mais chaque Etat ou Autorité (comme l’Autorité Palestinienne) qui souscrit aux règles que se sera donnée l’Alliance et en deviendra membre devra être assuré de sa protection - y compris militaire - par l’Alliance.

D. Les Quatre Corbeilles.

1. Première Corbeille : Energie et Eau

Un partenariat pour la paix et le développement.

C’est dans le domaine des ressources naturelles, énergie et eau par priorité, que sont les ferments des conflits armés d’aujourd’hui et de demain. Dans le cas du conflit israélo-palestinien, où le conflit a notamment beaucoup à voir aussi avec la maîtrise de l’eau, comme dans le cas de l’Iran dans le domaine énergétique, la proposition même de mise sur pied de l’Alliance **pourrait ouvrir de nouvelles perspectives.**

Pour ce qui est de l’eau, au cours des **50** dernières années, **37** conflits avec violence furent enregistrés de par le monde autour de problèmes d’eau et 30 de ceux-ci concernaient Israël et un de ces voisins (10). Une initiative comme celle de **Friends of the Earth** (*Amis de la Terre*) où travaillent ensemble ses membres d’Israël, Jordanie et Palestine montre cependant que les voies de la paix de l’eau sont déjà en chantier.

Pour ce qui est de l’énergie, nous devons **anticiper** et nous préparer à un double “bing bang” : une nouvelle ère glaciaire due à l’arrêt du Gulf Stream en raison même de la fonte des glaces due au réchauffement climatique, couplée avec le passage du “peak oil”. Pour affronter cette situation aux conséquences majeures, l’Union doit se préparer dès maintenant à un éventuel déplacement de son centre de gravité (comme ce fut le cas plusieurs fois dans son histoire) comme à une nouvelle économie. Il n’est pas fait état de ceci pour brandir un scénario catastrophe mais pour encourager à accélérer le passage à une économie énergétiquement efficace dont la mise en oeuvre représentera de grandes potentialités en termes technologiques comme d’emplois.

Nous devons tirer les leçons de notre cécité collective et de notre lenteur à réagir autour des problèmes d’environnement, comme le montre le changement climatique annoncé depuis des décennies sans que l’on soit parvenu à **anticiper comme il aurait fallu.**

“**La tension** très probable sur les ressources fossiles engendrée par des ponctions rapidement croissantes sur le pétrole et le gaz amplifie l’insécurité d’approvisionnement. Dans ce contexte, les conflits, les catastrophes naturelles, les incidents et accidents techniques peuvent avoir des répercussions majeures sur la sécurité d’approvisionnement en énergie ou l’acheminement des énergies en réseau.

Réciproquement, la tension sur ces ressources, en suscitant des **crainces sur la sécurité d’approvisionnement, renforce les risques de conflits** entre les pays consommateurs soucieux d’assurer coûte que coûte leurs approvisionnements et les pays producteurs.

Là encore, **les pays les moins développés ne disposent d'aucuns moyens**, ni économiques, ni politiques, ni militaires de peser dans ces conflits" (11).

Il faut s'inspirer des pères fondateurs de la CECA et engager avec les pays riverains des « Trois Mers » une démarche similaire : **s'attaquer aux sources potentielles de conflits que sont l'énergie et l'eau**. Le Programme Horizon 2020 pour la dépollution de la Méditerranée, les questions de la distribution des ressources en pétrole et en gaz, d'efficacité énergétique, d'utilisation des ressources renouvelables, seraient traitées dans le cadre de cette corbeille.

L'on sait que la Russie a retrouvé, dans le grand jeu énergétique planétaire, un nouveau souffle pour ses ambitions mondiales. On sait que les rêves de domination de Gazprom, grand adepte du Marché à l'extérieur mais très "tsariste" à l'intérieur, avec ses menaces déjà mises à exécution de couper le robinet donnent des cauchemars aux Européens qui craignent maintenant une alliance Gazprom-Sonatrach. Les Russes s'inscrivent dans un rapport de force. Pour les Européens qui "pèsent peu comparé à la puissance de Gazprom" (12), **il faut se donner d'autres cartes**. D'où l'intérêt du projet d'Alliance des Trois Mers et de ses 4 Corbeilles qui permettrait à l'Europe et aux autres pays dépendants de la Russie de proposer un nouveau cadre de coopération avec l'Empire russe **ouvrant pour la Russie de nouvelles perspectives**, notamment en matière de zone de libre échange. Et ce d'autant plus que les Etats-Unis barrent l'entrée de la Russie à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

La négociation des chartes sur l'énergie et l'eau serait précédée d'une conférence des investisseurs, privés et publics, dans les secteurs de l'énergie et de l'eau. **Il s'agira en effet que ceux ci précisent clairement les conditions et les modalités d'investissements massifs** dans les deux secteurs, en soutien au développement et à la paix.

2. Seconde Corbeille : La Région Economique Intégrée.

Il faut dissocier dans les esprits et les faits l'idée que "le grand marché unique" et "l'Union Européenne" doivent forcément avoir un périmètre identique. C'est pourquoi la deuxième corbeille propose de mettre en place une zone d'échange libre et du développement durable étendue à tous les pays de l'Alliance, avec la possibilité pour ceux qui le voudront de participer à un "marché unique". De ce point de vue, la position prise par la ERT marque une évolution intéressante (2). *"L'ERT propose que la politique de voisinage de l'UE – qui ne cherche pas en soi de nouvel élargissement – vise à passer à l'établissement d'une Région Economique Intégrée (REI) en adoptant une approche progressive en termes de mise en oeuvre, **permettant aux pays d'avancer à leur rythme propre**, (...) encourageant les pays voisins à s'intégrer progressivement dans le marché unique, leur offrant la possibilité d'y participer à terme lorsqu'ils en seront capables (...) un marche-pied vers la création d'une REI serait donc l'établissement d'une zone de libre échange pour tous les pays de la REI"*.

Ainsi, la zone de libre échange euro-méditerranéenne prévue pour 2010 n'est plus qu'une étape vers un marché unique qui pourrait faire l'objet de nouveaux arrangements institutionnels hors de l'Union.

La ERT (*Table Ronde Européenne des industriels*) a aussi bien compris que le soutien du public sera une clef essentielle. Là où **nous divergeons** avec la ERT, c'est qu'elle voit sa stratégie dans le cadre de la politique de voisinage telle que définie actuellement.

3. Troisième Corbeille : Les Droits de la Personne.

La proposition s'inspire du processus d'Helsinki et des mécanismes de la Cour des Droits de l'Homme de Strasbourg.

Toutefois, il ne s'agirait pas de faire simplement un copier/coller. Dans *Plan B*, ses auteurs avaient déjà souligné que les chartes et déclarations sur les droits de l'homme sont appelées à évoluer. La charte fondatrice de la troisième corbeille devrait être le résultat d'un véritable **dialogue de civilisations** (sans remettre en cause les principes des déclarations des Nations Unies) à partir des propositions de la Commission des Nations Unies sur la Sécurité Humaine. Ce sera un travail qui requerra une ouverture

à l'autre. D'un côté "*il nous revient de transformer l'occidentalisation du monde et sa machine à désenchanter et déraciner en un monde plus humain*" (13), comme il nous faut aussi, de l'autre côté, continuer à mettre en place des mécanismes pour que **les femmes jouissent dans l'ensemble des pays de l'Alliance de l'entièreté de leurs droits fondamentaux**. Ainsi devrait s'ébaucher un projet commun, source de dignité, de fierté et de paix, plongeant dans notre histoire commune, s'attaquant aux défis d'aujourd'hui et pour "**réenchanter le monde**" de demain.

Pour base de la Charte de la Troisième Corbeille, celle des Droits de la Personne, on dispose de multiples textes de référence **pour circonscrire ce que nous avons en commun**. Du côté des Pays du Sud du Bassin Méditerranéen, il appartiendra à leur société civile d'identifier les textes de référence. **Du côté européen**, on aura pour référence notamment la Charte des Droits Fondamentaux **mais aussi** les textes du **Conseil de l'Europe* dont de nombreux pays, en particulier la Russie, sont membres**.

Comme la Charte Sociale européenne du Conseil de l'Europe signée par 45 Etats, ratifiée par 35 et dont 13 ont accepté la procédure de réclamation collective qui est un outil à étudier pour la Charte de l'Alliance. En effet, dans le cas de la Charte sociale du Conseil de l'Europe, un protocole entré en vigueur en 1998 permet à la CES (c), l'UNICE,(d) l'OIE,(e) les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif, les organisations d'employeurs et les syndicats de ces 13 Etats, et, pour les Etats qui acceptent cette possibilité, les ONG (f) nationales, de saisir de recours alléguant de violations de la Charte.

La Convention UNECE (g) d'Aarhus sur l'accès à l'information et la participation serait d'application sur tout le territoire de l'Alliance.

4. Quatrième Corbeille. Jeunesse.

La charte et le contenu des propositions seraient le résultat de débats entre jeunes.

Des programmes comme le programme ERASMUS ou le service civil européen pourraient être étendus.

Conclusions.

L'Alliance des 3 Mers se substituerait à la politique de voisinage, offrirait **une porte de sortie de la crise du conflit entre Israël et ses voisins**, proposerait **une nouvelle forme de relation avec la Russie** à qui il ne serait pas proposé d'entrer dans l'Union mais de créer – avec l'Union et d'autres partenaires – un second anneau qui aura ses spécificités, créerait un plus grand marché unique et une grande zone d'échange libre et durable, mettrait en place un "incubateur de success stories" pour **rassurer l'opinion publique des Etats de l'Union face aux projets d'élargissement de l'Union**. On rencontrera ainsi les priorités des responsables politiques de l'Union, les aspirations des pays candidats et de leurs peuples, les attentes du monde des affaires, les exigences pour plus de démocratie interne des citoyens de l'Union ; on ouvrira une nouvelle voie au dialogue de civilisation et de nouveaux mécanismes pour faire régner la paix.

Cette tentative de sortir du chaos par une approche multilatérale à l'échelle régionale rencontrera des résistances furieuses de la part de ceux qui, de tous bords, ont fait une rente du chaos ou souhaitent la montée de l'extrême droite.

Pour nous Européens, le choix est simple : ou bien nous nous embarquons maintenant dans cette **grande entreprise** que sera la construction du deuxième anneau olympique, ou bien nous n'avons plus qu'à nous préparer à la **descente dans le chaos** rappelant les pires heures du XXème siècle.

- (a) **OSCE** : Organisation pour la sécurité et l'organisation en Europe (56 pays)
- (b) **Conseil de l'Europe** : Organisation internationale de la Grande Europe (46 membres contre 25 pour l'Union européenne.) Son but est de promouvoir la démocratie, les droits de l'homme, l'identité culturelle européenne et la recherche de solutions aux problèmes de sociétés en Europe Son siège est à Strasbourg. Il a été fondé le 5 mai 1949 par le Statut de Londres ;
- (c) **CES** : Comité Economique et Social
- (d) **UNICE** : Union des Confédérations de l'Industrie et des Employeurs d'Europe
- (e) **OIE** : Organisation Mondiale de la Sécurité Animale
- (f) **ONG** : Organisation non gouvernementale
- (g) **UNECE** : Commission Economique des Nations Unies pour l'Europe

BIBLIOGRAPHIE

- (1) *Plan B, Changer la Gouvernance européenne.* Boual, Grosjean, Rabier, Spoel, Van Ermen. Edition Labor, 2006.
- (2) *ERT's vision of a bigger single market. The position of the European Round Table of Industrialists on the EU's Neighbourhood policy.*
- (3) Annexe au Rapport de la Commission des Nations Unies sur la Sécurité Humaine. Un Aperçu.
- (4) Selon l'Eurobaromètre du 6 juillet, l'opposition à un nouvel élargissement ne fait que s'accroître : 45% soutiennent (-4) et 42% rejettent (+3) un nouvel élargissement de l'UE. En Allemagne, en France, en Autriche et en Finlande, au moins 6 personnes interrogées sur 10 ne veulent pas d'un nouvel élargissement de l'UE.
- (5) J.L. Bourlanges, *le Monde*, 15.12.04.
- (6) *L'Union européenne et ses périphéries.* Jean-François Drevet. Futuribles n°321. Août 2006.
- (7) *2007 : année zéro pour la Méditerranée ?* Sébastien Abis. Futuribles n°321. Août 2006.
- (8) Une Charte de l'Energie fut signée il y a 12 ans par la Russie, qui refuse aujourd'hui de la ratifier.
- (9) *Le Monde*, 15 Août 2006
- (10) WBCSD. *Business in the world of water.* p.33
- (11) Les cahiers de GLOBAL CHANGE. Mai 2006.
- (12) *Le Monde*, 5 Juillet 06.
- (13) *Orient-Occident, la fracture imaginaire.* Georges Corm, ancien ministre des finances du Liban. Ed. La Découverte, 2002.